



Les renseignements les plus complets nous ont été fournis très aimablement par M. Braillard, ingénieur en chef de la Société belge radioélectrique. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que, dès la fin de 1913 et jusqu'en août 1914, le laboratoire de la station de Laeken, détruite par invasion allemande, entreprit des essais de radiophonie tous les samedis de 18 à 19 heures, avec une puissance rayonnée de 1 kilowatt et au moyen d'un arc humide, dont les oscillations étaient modulées par un microphone à grenaille constamment renouvelée, en série dans l'antenne. Ces émissions de l'âge héroïque sont encore présentes à la mémoire de tous les amateurs d'avant-guerre, de Belgique et du nord de la France.

Malgré l'interdiction administrative d'utiliser des postes à lampes, la radiophonie se développait en Belgique dès les premières émissions de la Tour Eiffel et de La Haye. Au début de 1923, la station aéronautique de Haren (Bruxelles) donna quelques auditions, bientôt suivies, en octobre 1923, par les émissions régulières de la Société Radio-Belgique. Rappelons que cette station de 1 kilowatt, décrite dans *Radioélectricité* du 10 février 1924, possède un microphone spécial, d'un rendement faible, mais d'une grande fidélité. En mai 1924, l'administration imposait le changement de longueur d'onde de 410 à 265 mètres. Néanmoins, l'audition semble plus forte dans un rayon de 100 kilomètres, sujette au fading entre 100 et 200 kilomètres et de nouveau renforcée au delà de 200 kilomètres, à tel point qu'elle serait nettement reçue à Alger, Casablanca, Milan, Vienne, Stockholm, Glasgow... L'industrie locale des appareils s'est largement développée, malgré les restrictions de l'administration qui exige avec juste raison des récepteurs ne donnant lieu à aucune radiation dans l'antenne. Les bons appareils sont neutrodynés, permettant de recevoir entre 150 et 3 000 m et ne donnant aucune distorsion. L'émission privée reste rigoureusement interdite.